

Conditions générales

Numéro de déclaration d'existence / organisme de formation d'AFM42

N° 1 78 80 570 78

Prix de la formation

Le prix de la formation est de 690 €HT / personne soit 825,24 €TTC,

Le prix comprend : la formation, le kit CREX, les supports pédagogiques, le certificat de fin de stage, le déjeuner ainsi que les pauses. Il ne comprend pas les éventuels frais de séjour des participants au stage (hébergement, repas autres que le déjeuner, transports locaux...).

Paielement

Le paiement peut être effectué soit par chèque bancaire libellé au nom d'AFM42 et envoyé par courrier (AFM42 - Michel Villoingt – 21, allée de la Montjoie – 78240 Chambourcy), soit par virement sur le compte d'AFM42 ci-dessous :

Nos coordonnées bancaires : Crédit Agricole Ile de France 8 rue Chaude – 78240 Chambourcy			
banque	agence	N° de compte	clé
18206	00168	42817913001	97
IBAN : FR76 1820 6001 6842 8179 1300 197			
BIC (Bank Identifier Code) : AGRIFRPP882			

Le paiement complet doit être parvenu à AFM42 dix jours ouvrés avant le début de la formation.

Inscription

Renvoyez le bulletin d'inscription ci-joint à AFM42

- Soit par courrier à AFM42 - Michel Villoingt - 21, allée de la Montjoie - 78240 Chambourcy
- Soit en fichier attaché par e-mail à afm42@afm42.fr

Vous pouvez également vous inscrire directement depuis notre site web :

<http://www.afm42.fr/formation>

Effectuez le paiement dans les meilleurs délais.

A réception du bulletin d'inscription, un accusé de réception vous sera adressé mais la réservation ne sera ferme qu'à réception du paiement.

Dès réception du paiement, nous vous adresserons :

Une convocation précisant heures et lieu de rendez-vous, ainsi que les renseignements logistiques nécessaires,

Une facture acquittée et/ou une convention de stage sur demande.

En cas d'annulation

Aucune pénalité ne sera appliquée en cas d'annulation notifiée à AFM42 plus de dix jours ouvrés avant la date de début de la formation.

Une pénalité de 25% du montant de l'inscription sera appliquée en cas de notification dans les 10 jours précédant le début de la formation.

Aucun remboursement ne sera possible à compter du jour du début de la formation.

En cas de substitution

La substitution d'un participant par un autre de la même entité est possible à la condition d'en prévenir AFM42 au plus tard le jour ouvré précédent le jour de la formation.

Modification des cours

AFM42 se réserve le droit de modifier le planning et/ou le contenu du cours si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Les personnes inscrites au cours en seront informées dès que possible avant le début de la formation.